

Chapitre 2

Propriétés des nombres réels

I Les ensembles de nombres

1) Existence admise des ensembles de nombres

Nous admettons l'existence et les principales propriétés des ensembles de nombres suivants :

- L'ensemble $\mathbb{N} = \{0, 1, 2, 3, \dots\}$ des entiers naturels.
- L'ensemble $\mathbb{Z} = \{\dots, -3, -2, -1, 0, 1, 2, 3, \dots\}$ des entiers relatifs.
- L'ensemble \mathbb{Q} des nombres rationnels.
- L'ensemble \mathbb{R} des nombres réels.

Nous avons les inclusions strictes¹ suivantes : $\mathbb{N} \subsetneq \mathbb{Z} \subsetneq \mathbb{Q} \subsetneq \mathbb{R}$.

Ces ensembles contiennent 0 et on note $\mathbb{N}^* = \mathbb{N} \setminus \{0\}$, $\mathbb{Z}^* = \mathbb{Z} \setminus \{0\}$, $\mathbb{Q}^* = \mathbb{Q} \setminus \{0\}$ et $\mathbb{R}^* = \mathbb{R} \setminus \{0\}$.

L'ensemble $\mathbb{R} \setminus \mathbb{Q}$ des réels qui ne sont pas rationnels et appelé ensemble des nombres irrationnels.

2) Opérations dans \mathbb{R}

a) Addition et multiplication dans \mathbb{R}

Les deux propositions suivantes sont admises :

Proposition. L'ensemble \mathbb{R} est muni d'une opération², appelée addition, notée $+$, et qui vérifie :

- Pour tous réels x et y , $x + y = y + x$ (commutativité).
- Pour tous réels x , y et z , $x + (y + z) = (x + y) + z$ (associativité).
- Pour tout réel x , $0 + x = x + 0 = x$ (0 est l'élément neutre pour l'addition).
- Tout réel x admet un opposé, noté $-x$: $x + (-x) = (-x) + x = 0$.

Pour tous réels x et y , on note $x - y = x + (-y)$ la soustraction de x par y .

Proposition. L'ensemble \mathbb{R} est muni d'une opération appelée multiplication, notée \cdot (ou \times), et qui vérifie :

- Pour tous réels x et y , $x \cdot y = y \cdot x$ (commutativité).
- Pour tous réels x , y et z , $x \cdot (y \cdot z) = (x \cdot y) \cdot z$ (associativité).
- Pour tout réel x , $1 \cdot x = x \cdot 1 = x$ (1 est l'élément neutre pour la multiplication).
- Tout réel x non nul admet un inverse, noté x^{-1} ou $\frac{1}{x}$: $x \cdot x^{-1} = x^{-1} \cdot x = 1$.
- Pour tous réels x , y et z , $x \cdot (y + z) = x \cdot y + x \cdot z$ (\cdot est distributive par rapport à $+$).

Pour tous réels x et y , on note plutôt xy au lieu de $x \cdot y$. Si $y \neq 0$, on note $\frac{x}{y} = x \cdot y^{-1}$ la division de x par y .

Remarques :

- Les propriétés suivantes découlent immédiatement des propriétés énoncées ci-dessus :

— Si $n \in \mathbb{N}$ et $x \in \mathbb{R}$, alors $nx = \underbrace{x + x + \dots + x}_{n \text{ termes}}$.

↔ EXERCICE.

— Pour tous réels x et y , $xy = 0$ si et seulement si $x = 0$ ou $y = 0$.

En effet, si $z \in \mathbb{R}$, alors $0z = (0+0)z = 0z + 0z$ et donc $0 = 0z - 0z = 0z$. Réciproquement si x et y sont deux réels tels que $xy = 0$, alors ou bien $x = 0$, ou bien $x \neq 0$ et alors $y = x^{-1}xy = x^{-1}0 = 0$.

— Pour tout $x \in \mathbb{R}$, $(-1)x = -x$.

En effet, $0 = x0 = x(1 + (-1)) = 1x + (-1)x = x + (-1)x$ donc $-x = (-1)x$.

1. On dit que l'ensemble E est strictement inclus dans l'ensemble F , si $E \subset F$ et $E \neq F$. On note alors $E \subsetneq F$.

2. Définir une opération sur un ensemble E consiste à associer à toute paire d'éléments de E un autre élément de E . Par exemple l'addition (resp. la multiplication) sur \mathbb{R} associe à deux réels x et y leur somme (resp. leur produit), notée $x + y$ (noté $x \cdot y$).

— Soient x, y, z et t réels. Nous avons :

★ $x(y - z) = xy - xz,$

★ $(x + t)(y + z) = xy + xz + ty + tz,$

★ Si $x + y = x + z,$ alors $y = z.$

★ Si $xy = xz,$ alors

↔ EXERCICE.

• Stabilité des ensembles de nombres :

— L'ensemble \mathbb{N} est stable pour l'addition et la multiplication, i.e. pour tous x et y dans $\mathbb{N}, x + y \in \mathbb{N}$ et $xy \in \mathbb{N}$. Par contre \mathbb{N} n'est pas stable par la soustraction et \mathbb{N}^* n'est pas stable par l'inversion.

Par exemple $2 - 3 = -1 \notin \mathbb{N}$ et $\frac{1}{2} \notin \mathbb{N}$. On a même $\frac{1}{2} \notin \mathbb{Z}$.

— L'ensemble \mathbb{Z} est stable pour l'addition, la soustraction et la multiplication, i.e. pour tous x et y dans $\mathbb{Z}, x + y \in \mathbb{Z}, x - y \in \mathbb{Z}$ et $xy \in \mathbb{Z}$. Par contre \mathbb{Z}^* n'est pas stable par l'inversion.

— L'ensemble \mathbb{Q} est stable pour l'addition, la soustraction et la multiplication, i.e. pour tous x et y dans $\mathbb{Q}, x + y \in \mathbb{Q}, x - y \in \mathbb{Q}$ et $xy \in \mathbb{Q}$.

— L'ensemble \mathbb{Q}^* est également stable par inversion, i.e. pour tout $x \in \mathbb{Q}^*, \frac{1}{x} \in \mathbb{Q}^*.$

b) Le cas des entiers

Définition (parité d'un entier). Un nombre entier n est dit pair si $\frac{n}{2}$ est un entier et impair sinon.

Proposition. Un nombre entier n est pair si et seulement si il existe un entier p tel que $n = 2p$.
Un nombre entier n est impair si et seulement si il existe un entier p tel que $n = 2p + 1$.

DÉMONSTRATION. Admis (cela découle du théorème de la division euclidienne qui n'est pas explicitement au programme mais dont une preuve est proposée en exercice dans le TD n°2). □

c) Le cas des rationnels

La notation sous forme de fraction de l'inverse d'un réel non nul nous permet d'écrire $\mathbb{Q} = \left\{ \frac{a}{b} \mid a \in \mathbb{Z}, b \in \mathbb{Z}^* \right\}$.

Si $q = \frac{a}{b} \in \mathbb{Q}$ avec $a \in \mathbb{Z}$ et $b \in \mathbb{Z}^*$, on dit que a est le numérateur de q et b le dénominateur de q . L'écriture d'un rationnel n'est pas unique : si $a \in \mathbb{Z}$ et $b \in \mathbb{Z}^*$, alors

$$\forall c \in \mathbb{Z}^*, \quad \frac{a}{b} = \frac{ac}{bc}.$$

Si $a \in \mathbb{Z}$ et $b \in \mathbb{N}^*$ n'admettent pas de diviseur commun $\neq 1$ autre que 1 et -1 dans \mathbb{Z} , alors on dit que le rationnel $\frac{a}{b}$ est écrit sous forme irréductible.

Proposition (opérations dans \mathbb{Q}). Soient a, c des entiers et b, d des entiers non nuls. Nous avons

$$\frac{a}{b} + \frac{c}{d} = \frac{\quad}{\quad}, \quad \frac{a}{b} - \frac{c}{d} = \frac{\quad}{\quad}, \quad \frac{a}{b} \cdot \frac{c}{d} = \frac{\quad}{\quad} \quad \text{et} \quad \left(\frac{b}{d}\right)^{-1} = \frac{\quad}{\quad}.$$

d) Puissances entières

Définition (puissance entière). Si $n \in \mathbb{N}^*$ et $x \in \mathbb{R}$, on appelle puissance $n^{\text{ième}}$ de x le réel $x^n = \underbrace{x \times x \times \dots \times x}_{n \text{ termes}}$.
On pose $x^0 = 1$.

Si $n \in \mathbb{Z} \setminus \mathbb{N}$ et $x \neq 0$, on définit $x^n = \underbrace{\frac{1}{x} \times \frac{1}{x} \times \dots \times \frac{1}{x}}_{-n \text{ termes}}$.

Remarques :

- Soit $x \in \mathbb{R}^*$. On a $x^1 = x$ et, pour tout $n \in \mathbb{Z}, x^{n+1} = x^n \cdot x = x \cdot x^n$ (valable aussi si $x = 0$ et $n \in \mathbb{N}$).
- Soit $x \in \mathbb{R}$. On a $x^n = 0$ si et seulement si $x = 0$. ↔ EXERCICE.
- Nous avons $0^0 = 1$.
- Si $x \neq 0$ alors, pour passer de x^3 à x^2 on divise par x , puis pour passer de x^2 à x^1 on divise encore par x , donc pour passer de x^1 à x^0 , il est naturel de vouloir diviser par x et on obtient alors $x^0 = 1$. Par conséquent la convention $x^0 = 1$ est naturelle.

1. On dit que $d \in \mathbb{Z}^*$ est un diviseur commun des entiers m et n si $\frac{m}{d} \in \mathbb{Z}$ et $\frac{n}{d} \in \mathbb{Z}$.

Proposition. Pour tout $n \in \mathbb{Z}$, $(-1)^n = \begin{cases} 1 & \text{si } n \text{ est pair,} \\ -1 & \text{si } n \text{ est impair.} \end{cases}$

Remarque : En particulier, si $n \in \mathbb{Z}$, alors et .

Proposition. Soient n et p deux entiers et x et y deux réels non nuls. Nous avons :

- $x^{-n} = \left(\frac{1}{x}\right)^n = \frac{1}{x^n}$,
- $\left(\frac{x}{y}\right)^n = \frac{x^n}{y^n}$,
- $x^{n-p} = \frac{x^n}{x^p}$,
- $(xy)^n = x^n y^n$,
- $x^{n+p} = x^n x^p$,
- $(x^n)^p = x^{np}$.

↔ EXERCICE.

Proposition (identités remarquables). Soient x et y deux réels. Nous avons

$$x^2 + 2xy + y^2 = (x + y)^2, \quad x^2 - 2xy + y^2 = (x - y)^2, \quad x^2 - y^2 = (x + y)(x - y).$$

Quelques identités très remarquables : si x est un réel, alors

3) Relation d'ordre sur \mathbb{R}

a) Définitions et propriétés

La proposition suivante est admise :


Proposition. L'ensemble \mathbb{R} est muni d'une relation d'ordre notée \leq qui vérifie :

- Pour tout réel a , $a \leq a$ (réflexivité).
- Si a et b sont des réels tels que $a \leq b$ et $b \leq a$, alors $a = b$ (antisymétrie).
- Si a , b et c sont des réels tels que $a \leq b$ et $b \leq c$, alors $a \leq c$ (transitivité).
- Pour tous réels a et b , $a \leq b$ ou $b \leq a$ (ordre total).
- Si a , b et c sont des réels tels que $a \leq b$, alors $a + c \leq b + c$ (compatibilité avec l'addition).
- Si a , b et c sont des réels tels que $a \leq b$ et $0 \leq c$, alors $ac \leq bc$ (compatibilité avec la multiplication).

Définition. Soient x et y des réels. On dit que

- x est inférieur (ou égal) à y lorsque $x \leq y$.
- x est supérieur (ou égal) à y , et on note $x \geq y$, lorsque $y \leq x$.
- x est strictement inférieur à y , et on note $x < y$, lorsque $x \leq y$ et $y \neq x$.
- x est strictement supérieur à y , et on note $x > y$, lorsque $x \geq y$ et $y \neq x$.

Remarques :

-  En mathématiques française, lorsqu'on dit « x est inférieur (resp. supérieur) à y », il est toujours sous-entendu « x est inférieur (resp. supérieur) ou égal à y ».
- Si $x < y$, alors $x \leq y$ (mais la réciproque est fausse).
- Si $x > y$, alors $x \geq y$ (mais la réciproque est fausse).
- Pour tout $x \in \mathbb{R}$, $x \leq x$ et $x \geq x$.

Définition. Un réel x est dit :

- positif si $x \geq 0$,
- strictement positif si $x > 0$,
- négatif si $x \leq 0$,
- strictement négatif si $x < 0$.

b) Parties de \mathbb{R} définies par une relation d'ordre

Définition (intervalles). Pour tous réels a et b tels que $a \leq b$, nous notons

- $[a, b] = \{x \in \mathbb{R} \mid a \leq x \leq b\}$ (intervalle fermé borné ou segment),
- $]a, b] = \{x \in \mathbb{R} \mid a < x \leq b\}$ si $a < b$ (intervalle semi-ouvert borné),
- $[a, b[= \{x \in \mathbb{R} \mid a \leq x < b\}$ si $a < b$ (intervalle semi-ouvert borné),
- $]a, b[= \{x \in \mathbb{R} \mid a < x < b\}$ si $a < b$ (intervalle ouvert borné),
- $]-\infty, a] = \{x \in \mathbb{R} \mid x \leq a\}$ (intervalle fermé non borné),
- $]-\infty, a[= \{x \in \mathbb{R} \mid x < a\}$ (intervalle ouvert non borné),
- $[a, +\infty[= \{x \in \mathbb{R} \mid x \geq a\}$ (intervalle fermé non borné),
- $]a, +\infty[= \{x \in \mathbb{R} \mid x > a\}$ (intervalle ouvert non borné),
- $]-\infty, +\infty[= \mathbb{R}$ (intervalle ouvert et fermé non borné).

Les réels a et b sont appelés les extrémités de l'intervalle.

Remarques :

- Pour tout réel a , l'intervalle $[a, a]$ est le singleton $\{a\}$.
- On parle aussi d'intervalle semi-fermé pour un intervalle semi-ouvert.
- Pour tout réel a , les intervalles semi-ouverts $]a, a]$, $[a, a[$ et $]a, a[$ sont vides.
- Si $a > b$, alors l'intervalle $[a, b]$ (resp. $]a, b]$, $[a, b[$ et $]a, b[$) désigne souvent, par abus de notation, l'intervalle $[b, a]$ (resp. $]b, a]$, $[b, a[$ et $]b, a[$). Mais attention, certains ouvrages prennent la convention que ces intervalles sont vides.

Définition. On note

- $\mathbb{R}_+ = [0, +\infty[$ l'ensemble des réels positifs.
- $\mathbb{R}_+^* =]0, +\infty[$ l'ensemble des réels strictement positifs.
- $\mathbb{R}_- =]-\infty, 0]$ l'ensemble des réels négatifs.
- $\mathbb{R}_-^* =]-\infty, 0[$ l'ensemble des réels strictement négatifs.

Définition. Si p et n sont deux entiers tels que $p \leq n$, alors on note $\llbracket p, n \rrbracket = \{p, p+1, \dots, n-1, n\}$ l'ensemble des entiers compris (au sens large) entre p et n .



Ne pas confondre les notations $[p, n]$ et $\llbracket p, n \rrbracket$. Ce dernier n'est PAS un intervalle.

c) Valeur absolue d'un réel

Définition. Pour tout $x \in \mathbb{R}$, on définit la valeur absolue $|x|$ de x par

$$|x| = \begin{cases} x & \text{si } x \geq 0, \\ -x & \text{si } x < 0. \end{cases}$$

Exemples : $|-3| = 3$, $|\pi| = \pi$, $|\sqrt{2}| = \sqrt{2}$.

Remarque : Pour tout réel x , on a

De plus

Proposition. Soient $x \in \mathbb{R}$ et $a \in \mathbb{R}_+^*$. Nous avons

$ x \leq a$	\iff	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	\iff	$x \in$ <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	,
$ x < a$	\iff	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	\iff	$x \in$ <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	,
$ x \geq a$	\iff	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	\iff	$x \in$ <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	,
$ x > a$	\iff	<input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	\iff	$x \in$ <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/>	.

Proposition. Soient x et y deux réels. Nous avons :

- $|xy| = |x| \cdot |y|$,
- Si $y \neq 0$, alors $\left| \frac{x}{y} \right| = \frac{|x|}{|y|}$.
- Si $x \neq 0$ et $n \in \mathbb{Z}$, alors $|x^n| = |x|^n$.

Proposition. Soient x et y deux réels. Nous avons :

$$x^2 = y^2 \iff \boxed{} \iff \boxed{}.$$

De plus $x^2 \leq y^2$ si et seulement si $\boxed{}$.

Proposition (inégalité triangulaire). Pour tous réels x et y , on a

$$|x + y| \leq |x| + |y|.$$

DÉMONSTRATION.

□

Remarque : Bien sûr, pour tous réels x et y , on a également $|x - y| \leq |x| + |y|$.

Corollaire (inégalité triangulaire renversée). Pour tous réels x et y , on a

$$||x| - |y|| \leq |x - y|.$$

DÉMONSTRATION.

□

II Parties majorées, parties minorées de \mathbb{R}

1) Majorants et minorants

Définition. Soient A une partie non vide de \mathbb{R} et soit x un réel.

- On dit que x est un majorant de A si, pour tout $a \in A$, $a \leq x$.
Si A admet un majorant, alors on dit qu'elle est majorée.
- On dit que x est un minorant de A si, pour tout $a \in A$, $a \geq x$.
Si A admet un minorant, alors on dit qu'elle est minorée.
- Si A est minorée et majorée, alors on dit qu'elle est bornée.

Exemples :

Proposition. Une partie non vide A de \mathbb{R} est bornée si et seulement si il existe $x \in \mathbb{R}_+$ tel que, pour tout $a \in A$, $|a| \leq x$.

DÉMONSTRATION.

□

2) Maximum et minimum

Proposition/Définition. Soit A une partie non vide de \mathbb{R} .

- On dit que le réel x est un maximum (ou un plus grand élément) de A si $x \in A$ et, pour tout $a \in A$, $a \leq x$. Si A admet un maximum x , alors il est unique et on l'appelle le maximum de A . Dans ce cas, on note $x = \max(A)$.
- On dit que le réel x est un minimum (ou un plus petit élément) de A si $x \in A$ et, pour tout $a \in A$, $a \geq x$. Si A admet un minimum x , alors il est unique et on l'appelle le minimum de A . Dans ce cas, on note $x = \min(A)$.

DÉMONSTRATION.

□

Remarques :

- Si A est une partie non majorée (resp. minorée) de \mathbb{R} , alors elle n'admet pas de maximum (resp. minimum).
- Notons $-A = \{-x \mid x \in A\} \subset \mathbb{R}$. La partie A admet un maximum (resp. un minimum) si et seulement si $-A$ admet un minimum (resp. un maximum).

Exemples :

Les assertions du théorème suivant sont admises et peuvent être considérées comme des axiomes.

Théorème.

- Toute partie non vide de \mathbb{N} admet un minimum.
- Toute partie non vide et majorée de \mathbb{Z} admet un maximum.
- Toute partie non vide et minorée de \mathbb{Z} admet un minimum.

3) Borne supérieure et borne inférieure

On voit bien dans les exemples précédents que la partie B n'admet pas de minimum mais que le réel 7 est le plus grand des minorants. De même le réel 4π n'est pas un maximum de C et pourtant il est le plus petit des majorants. Cela nous pousse à introduire les notions de bornes supérieures et inférieures.

Définition. Soit A une partie non vide de \mathbb{R} .

- Si A est majorée et si l'ensemble des majorants de A admet un minimum, alors celui-ci est appelé borne supérieure de A et noté $\sup(A)$.
- Si A est minorée et si l'ensemble des minorants de A admet un maximum, alors celui-ci est appelé borne inférieure de A et noté $\inf(A)$.

Exemples :

Le théorème suivant est admis et peut être considéré comme un axiome.

Théorème (Théorème de la borne supérieure).

- Toute partie de \mathbb{R} non vide et majorée admet une borne supérieure.
- Toute partie de \mathbb{R} non vide et minorée admet une borne inférieure.

Soit A une partie de \mathbb{R} non vide majorée. Comment traduire, à l'aide de quantificateurs, le fait qu'un majorant M de A est le plus petit des majorants de A ?

On en déduit que :

Théorème (Caractérisation de la borne supérieure). Soit A une partie non vide et majorée de \mathbb{R} .

$$M = \sup(A) \iff \left\{ \begin{array}{l} \text{ } \quad \quad \quad (M \text{ est un majorant de } A) \\ \text{ } \quad \quad \quad (M \text{ est le plus petit des majorants de } A) \end{array} \right.$$

De façon analogue, on a :

Théorème (Caractérisation de la borne inférieure). Soit A une partie non vide et minorée de \mathbb{R} .

$$m = \inf(A) \iff \left\{ \begin{array}{l} \text{ } \quad \quad \quad (m \text{ est un minorant de } A) \\ \text{ } \quad \quad \quad (m \text{ est le plus grand des minorants de } A) \end{array} \right.$$

Corollaire. Si une partie A de \mathbb{R} admet un maximum (resp. un minimum), alors il s'agit aussi de la borne supérieure (resp. inférieure) de A .

↔ EXERCICE.

Voici une autre conséquence de ces théorèmes :

Théorème (Caractérisation des intervalles). Une partie I de \mathbb{R} est un intervalle de \mathbb{R} si et seulement si, pour tous réels x et y de I tels que $x \leq y$, le segment $[x, y]$ est inclus dans I .

DÉMONSTRATION. Le sens direct est immédiat : cette propriété est vraie pour chacun des 9 types d'intervalles. La réciproque fait l'objet de l'exercice 19 de la feuille de TD n°2. \square

Autrement dit, un intervalle I de \mathbb{R} est une partie de \mathbb{R} caractérisée par le fait que, quels que soient les éléments x et y de I , tout nombre réel compris entre x et y est encore dans I . Dans un intervalle, il n'y a pas de « trou ».

4) Partie entière d'un réel

Proposition/Définition (partie entière d'un réel). Pour tout $x \in \mathbb{R}$, il existe un unique $n \in \mathbb{Z}$ tel que $n \leq x < n + 1$. L'entier n est appelée la partie entière de x et notée $\lfloor x \rfloor$.

Exemples :

DÉMONSTRATION.

□

Remarque : Retenons les deux inégalités fondamentales :

- Si $x \in \mathbb{R}$, alors
- Si $x \in \mathbb{R}$, alors

III Racines d'un réel positif

1) Racine $n^{\text{ième}}$ d'un réel positif

Proposition/Définition. Soit $n \in \mathbb{N}$ tel que $n \geq 2$. Pour tout réel positif x , il existe un unique réel positif y tel que $y^n = x$. Ce réel est appelé racine $n^{\text{ième}}$ de x et noté $x^{1/n}$ ou $\sqrt[n]{x}$.

DÉMONSTRATION. Nous montrerons l'existence et l'unicité dans le chapitre 4.

□

Exemples :

Remarques :

- Si $n = 2$ et x est un réel positif, alors on note simplement \sqrt{x} la racine carrée de x .
- Pour tout entier naturel $n \geq 2$, on a $\sqrt[n]{0} = 0$ et $\sqrt[n]{1} = 1$.
- Soient n un entier naturel supérieur ou égal à 2.

— Si x est un réel positif, alors

— Si x est un réel quelconque et si n est pair, alors

Proposition. Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Soient x et y deux réels positifs. Nous avons :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

DÉMONSTRATION. 1. D'après les propriétés sur les puissances, nous avons $xy = (\sqrt[n]{x})^n (\sqrt[n]{y})^n = (\sqrt[n]{x} \sqrt[n]{y})^n$. Par unicité de la racine $n^{\text{ième}}$ du réel positif xy , nous obtenons que $\sqrt[n]{xy} = \sqrt[n]{x} \sqrt[n]{y}$.

2. Analogue au point précédent.

3. On a

$$((\sqrt[n]{x})^p)^n = (\sqrt[n]{x})^{pn} = (\sqrt[n]{x})^{np} = ((\sqrt[n]{x})^n)^p = x^p = (\sqrt[n]{x^p})^n.$$

Par unicité de la racine $n^{\text{ième}}$ du réel positif x^p , nous obtenons que $(\sqrt[n]{x})^p = \sqrt[n]{x^p}$.

4. On a $(\sqrt[n]{\sqrt[p]{x}})^{np} = ((\sqrt[n]{\sqrt[p]{x}})^n)^p = (\sqrt[p]{x})^p = x$. Par unicité de la racine $(np)^{\text{ième}}$ du réel positif x , nous obtenons que $\sqrt[n]{\sqrt[p]{x}} = \sqrt[np]{x}$. On montre de même que $\sqrt[p]{\sqrt[n]{x}} = \sqrt[np]{x}$. □

Remarque : Un grand classique à connaître : si x et y sont des réels strictement positifs,

L'expression $\sqrt{x} + \sqrt{y}$ s'appelle la quantité conjuguée de $\sqrt{x} - \sqrt{y}$.

2) Résolution des équations du second degré à coefficients réels

Soient a, b, c et x des réels, avec $a \neq 0$. Notons $\Delta = b^2 - 4ac$. On a

Définition. Le nombre $\Delta = b^2 - 4ac$ est appelé discriminant du trinôme $ax^2 + bx + c$. L'expression $a \left(\left(x + \frac{b}{2a} \right)^2 - \frac{\Delta}{4a^2} \right)$ est appelée forme canonique de $ax^2 + bx + c$.

Proposition.

- Si $\Delta = 0$, alors $ax^2 + bx + c = a(x - x_0)^2$ avec
- Si $\Delta > 0$, alors $ax^2 + bx + c = a(x - x_1)(x - x_2)$ avec

DÉMONSTRATION.

Nous déduisons aussi de la démonstration précédente les deux théorèmes suivants :

Théorème. Considérons l'équation $(E) : ax^2 + bx + c = 0$, d'inconnue $x \in \mathbb{R}$.

- Si $\Delta = 0$, alors (E) admet x_0 pour unique solution.
- Si $\Delta > 0$, alors (E) admet deux solutions : x_1 et x_2 .
- Si $\Delta < 0$, alors (E) n'admet pas de solutions.

Corollaire.

- Si $\Delta > 0$ alors, pour tout $x \in \mathbb{R}$, $ax^2 + bx + c$ a le signe de $\begin{cases} a & \text{si } x \in]-\infty, x_1] \cup [x_2, +\infty[\\ -a & \text{si } x \in [x_1, x_2] \end{cases}$
- Si $\Delta < 0$ alors, pour tout $x \in \mathbb{R}$, $ax^2 + bx + c$ a le signe de a et est non nul.
- Si $\Delta = 0$ alors, pour tout $x \in \mathbb{R}$, $ax^2 + bx + c$ a le signe de a et est égal à 0 si et seulement si $x = \frac{-b}{2a}$.